

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Claude PINNEAU

**OBJET : Marchés à bons de commande des contrats d'assurances –
Attribution des lots**

Mesdames, Messieurs,

La communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais a actuellement en cours cinq contrats d'assurances dont le terme était le 31 décembre 2014.

Toutefois, pour faire suite à une lettre d'observation de la Sous-Préfecture de Châtelleraut concernant un avenant au contrat "dommages aux biens", l'engagement avait été pris en 2012, de procéder au renouvellement de ces contrats afin de conclure des marchés à bons de commande à compter du 1er janvier 2014.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été engagée en début d'année 2013.

Ces cinq marchés, d'une durée de 4 ans, portent sur les garanties souscrites dans le cadre de la responsabilité civile générale, du domaine immobilier, du parc automobile, de la prévoyance statutaire, de la protection juridique.

Le cabinet de conseil en assurances, AUDIT Assurances, retenu pour accompagner la collectivité dans cette procédure, a analysé les propositions des candidats qui ont été présentées lors de la commission d'appel d'offres d'attribution du 15 octobre 2013.

* * * * *

VU le Code des marchés publics,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 1er février 2010, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDERANT l'obligation faite à la CAPC par le contrôle de légalité de souscrire en assurance des marchés à bons de commande,

CONSIDERANT les choix, après examen des offres, de la commission d'appel d'offres réunie le mardi 15 octobre 2013,

Délibération du bureau prise par délégation

du 18 novembre 2013

n° 6

page 2/3

Le bureau, ayant délibéré autorise monsieur le président ou son représentant à signer, avec les candidats attributaires des lots, tous les marchés suivants et toutes les pièces relatives à leur exécution :

lot n° 1 Responsabilité civile générale

AXA Assurances – cabinet Armand Valette 44 avenue Georges Clemenceau 86100 CHATELLERAULT

Responsabilité civile générale

Offre de base sans franchise

Taux d'appel de cotisation de 0,13 % de la masse salariale pour un montant prévisionnel de 16 560,40 €

Responsabilité civile pollution

Offre de base

Cotisation forfaitaire de 10 197 €

Responsabilité civile aéroport

Offre de base

Cotisation forfaitaire de 3 076,93 €

Soit un montant prévisionnel total du marché de 29 834,33 € T.T.C.

lot n° 2 Dommages aux biens et risques annexes

SMACL 141 Avenue Salvador Allende 79031 NIORT

Offre de base avec franchise de 3 000 €

Taux d'appel de cotisation de 0,24 € / m² pour un montant prévisionnel du marché de 27 867,35 € T.T.C.

lot n° 3 Automobile et risques annexes

AXA Assurances – cabinet Armand Valette 44 avenue Georges Clemenceau 86100 CHATELLERAULT

Offre de base avec formule 1 en franchise (- 3,5 T 150 €, + 3,5 T 500 €, cyclos 75 €, franchise maximum par événement 2 500 €)

Montant prévisionnel du marché de 66 755,74 €

lot n° 4 Prévoyance statutaire

AXA Assurances – cabinet Armand Valette 44 avenue Georges Clemenceau 86100 CHATELLERAULT

Offre de base formule décès et frais de soins accidents du travail et maladies professionnelles

Taux d'appel de cotisation 0,40 % de la masse salariale des agents CNRACL pour un montant prévisionnel du marché de 36 247,25 € T.T.C

Délibération du bureau prise par délégation

du 18 novembre 2013

n° 6

page 3/3

lot n° 5 Protection juridique

SMACL 141 Avenue Salvador Allende 79031 NIORT

Offre de base

Montant prévisionnel du marché de 2 772,41 €

lot n° 6 Tous Risques Expositions et Manifestations

GRAS-SAVOYE courtage 33/34 quai de Dion Bouton 92814 PUTEAUX

AXA ART 19 rue d'Orléans 92200 NEUILLY SUR SEINE

Montant prévisionnel du marché 4 287,59 €

Les dépenses correspondantes seront imputées aux différentes sous fonctions des lignes budgétaires 616 / 2400 et 6455 / 2220 des budgets principal et annexes.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Transmis à la sous préfecture, le 26/11/13, n° 7411

Publié au siège de la CAPC, le 25/11/13

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER